
*Direction générale de la mer
et des transports*

Arrêté du 18 septembre 2006 portant nomination à la présidence du comité de suivi de la charte pour une prévisibilité du service public de transport en période de perturbations

NOR : *EQUT0611857A*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,
Vu l'arrêté du 8 septembre 2006 relatif à la création du comité de suivi de la charte pour une prévisibilité du service public de transport en période de perturbations ;

Vu la charte pour une prévisibilité du service public de transport en période de perturbations,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Martinand (Claude) est nommé président du comité de suivi de la charte pour une prévisibilité du service public de transport en période de perturbations.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

*Le ministre des transports, de
l'équipement,
du tourisme et de la mer,
Dominique Perben*